



**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA
CEMAC**

***PROJET D'APPUI A L'APPROFONDISSEMENT DU SECTEUR
FINANCIER EN AFRIQUE CENTRALE (PASFIC)***

P-Z1-H00-029 ; Don FAD n° 2100155041046

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**N°006/BEAC/SG/UGRIF/PASFIC/SQC/2026 du 10 septembre 2026
(Services de consultants-FIRME)**

Recrutement d'un cabinet devant assurer une assistance à la maîtrise d'œuvre pour le développement d'une application en vue de l'automatisation de la collecte et du calcul des TEG, taux créditeurs et de l'Indice des prix des services financiers

Secteur : Gouvernance Economique et Financière

Référence de l'accord de financement : Don FAD n° 2100155041046

Numéro d'identification du projet : P-Z1-H00-029

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Approfondissement du Secteur Financier en Afrique Centrale (PASFIC). La Banque Centrale a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées au titre de ce Don, pour financer le contrat des consultants qui procèdera à l'assistance à la maîtrise d'œuvre pour le développement d'une application pour l'automatisation de la collecte et du calcul des TEG, taux créditeurs et de l'Indice des prix des services financiers.
2. La langue de travail est **le français**.
3. Les services prévus au titre de ces contrats ont pour objectif principal l'assistance de la BEAC dans l'acquisition et installation d'une application qui intègre l'ensemble des processus liés aux TEG, aux taux créditeurs, aux indices des prix des services financiers, ainsi qu'au coût des ressources bancaires. Elles comprennent entre autres :
 - ✓ élaboration du diagnostic de la situation actuelle de détermination des TEG, des taux créditeurs, des IPSF et du coût des ressources bancaires dans la zone CEMAC ;
 - ✓ élaboration du cahier de charge des applications de calcul et d'archivage des TEG, des taux créditeurs, des IPSF et du coût des ressources bancaires dans la CEMAC, en conformité avec l'expression des besoins de la BEAC ;

- ✓ aider la BEAC dans le choix d'un éditeur/intégrateur ;
- ✓ s'assurer du développement des applications de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sur les TEG, les taux créditeurs, l'IPSF et le coût des ressources bancaires, conformément au cahier des charges arrêtés ;
- ✓ s'assurer de l'élaboration du manuel de procédures ainsi que des actions de formation des utilisateurs des futures applications.

4. Les services sont prévus pour une durée maximale de **06 mois**.
5. La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation est la **Sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC)**.
6. **L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)**, Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les termes de références (TDRs) complets de la mission, peuvent être consultés sur le site web de la BEAC (www.beac.int).

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Politiques de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09 heures à 14 heures (heures locales), du lundi au vendredi.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **Jeudi 01 octobre 2026 à 12 heures (heures locales)**.
10. Les manifestations d'intérêt déposées, doivent obligatoirement porter la mention :
« AMI N°006/BEAC/SG/UGRIF/PASFIC/SQC/2026, pour le recrutement d'un Consultant devant assurer une assistance à la maîtrise d'œuvre pour le développement d'une application pour l'automatisation de la collecte et du calcul des TEG, taux créditeurs et de l'Indice des prix des services financiers ». 

11. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

BEAC SERVICES CENTRAUX- Bureau d'Ordre
A l'attention de la Coordinnatrice de l'UGRIF
736, Avenue Monseigneur Vogt,
Boîte Postale 1917 Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (+237) 222 23 40 30/60
Fax : (+237) 222 23 33 29
Adresse électronique : UGRIF@beac.int 

La Coordinnatrice du Projet,

